

COMMUNIQUE
UNSA-RETRAITES
MARS 2018



TOUS DANS L'ACTION LE 15 MARS 2018
JOURNEE NATIONALE D' ACTIONS
SUR L'ILE DE FRANCE

- ☞ **NON à la stigmatisation des retraités(es) !**
- ☞ **OUI à des mesures plus équitables !**

Les retraités(es) de l'UNSA réclament un traitement égalitaire avec les actifs, ce qui implique la compensation de la majoration de la CSG de 1,7 point.

L'UNSA Retraités agit :

- ✓ Pour le maintien du pouvoir d'achat des retraités(es).
- ✓ Pour la compensation de la hausse de la CSG.
- ✓ Pour la revalorisation immédiate des pensions les plus modestes.

MANIFESTATION A 14 HEURES 30
DE MONTPARNASSE → A LA VARENNES

Depuis des années, tous les retraité(es) perdent du pouvoir d'achat :

- ▶ L'accumulation de mesures fiscales.
- ▶ La multiplication des prélèvements.
- ▶ Et cette dernière augmentation de la CSG sans compensation

sont jugées inadmissibles par les retraités(es).

L'évolution des retraites est actuellement indexée sur l'indice des prix à la consommation. Ce système fait perdre aux retraités(es) 1 % par an de pouvoir d'achat par rapport au salaire moyen de base des actifs.

Or, les retraités(es) jouent un rôle important, par leur statut de citoyen, leur place de consommateur et par leur investissement. Acteurs du lien social, comme aidants familiaux ou (et) bénévoles associatifs, ils contribuent à la solidarité entre les générations.

Ainsi, ils participent à la croissance et par conséquent, ils/elles ne peuvent pas en être écartés(es).

Solidaires des actifs, les retraités(es) prennent part sans conteste, aux efforts de solidarité, notamment lorsque l'objectif concerne l'emploi.

L'UNSA Retraités revendique :

- Le retour à une revalorisation annuelle des pensions,
- La revalorisation des pensions les plus modestes.
- L'indexation des pensions prenant en compte l'évolution du salaire moyen de base.
- La compensation intégrale de la majoration de 1,7 point de la CSG.

POUR UNE AUGMENTATION DE NOS PENSIONS POUR UNE 13^{ÈME} PENSION POUR TOUTES ET TOUS POUR LA SUPPRESSION DE LA CSG

Depuis plus de deux décennies, les retraités(es) sont les cibles favorites des pouvoirs publics :

1. Allongement de la durée de cotisations.
2. Désindexation des pensions des salaires.
3. Mise en place de la CSG, CRDS, CASA et augmentations régulières (9,2 % pour le taux plein).
4. Blocage des pensions ou décalage de l'augmentation (en 2019, le décalage représentera une année complète).
5. Modifications importantes de la fiscalité, touchant particulièrement les retraités(es).
6. Coupes sur les dépenses de santé.

D'après plusieurs organismes et associations, les retraités ont perdu plus de 20 % de leur pouvoir d'achat en moins de 10 ans.

Avec l'augmentation de la CSG de 1,7 point ce qui correspond à 25 % d'augmentation de la CSG, ce sont plusieurs centaines d'Euros en moins que nous aurons sur l'année !

Nous devons continuer et élargir notre action, notamment à la RATP, en direction de la CRP où siègent les représentants de la direction et du gouvernement.

Nous devons exprimer clairement nos revendications :

- ☞ Augmentation de nos pensions au 1^{er} janvier de chaque année avec une mesure immédiate de rattrapage de 300 euros par mois pour toutes et tous
- ☞ Une 13^{ème} pension pour toutes et tous afin de stopper cette injustice envers les plus anciennes et anciens retraités(es).
- ☞ La suppression de la CSG avec comme mesure immédiate la suppression de l'augmentation de 1,7 point.

Nous devons réaffirmer haut et fort que les moyens financiers existent pour satisfaire nos revendications.

- Arrêt immédiat des exonérations de cotisations patronales.
- Lutte contre la fraude patronale aux cotisations.
- Lutte contre l'évasion fiscale.
- Taxation des profits et des revenus des capitaux.

**POUR FAIRE AVANCER TOUTES CES REVENDICATIONS
L'UNSA-RATP APPELLE LES RETRAITÉS(ES) RATP DE TOUTE LA FRANCE
À AGIR EN DIRECTION DE LA CRP (par l'envoi de motions, courriels),
EN MANIFESTANT DEVANT LE SIÈGE DE LA CAISSE DE RETRAITE RATP (CRP)
Immeuble PERIGARES A - 201 rue Carnot
94127 FONTENAY SOUS BOIS Cedex – LE 29 MARS 2018 A 9 HEURES**

PERMANENCE :

Nous vous rappelons que la prochaine permanence du Bureau Retraités aura lieu le :

LUNDI 16 AVRIL 2018

De 9 H 30 à 12 H 30

Au siège du Syndicat

Mail : unsaretraites@laposte.net

LAPORTE Jean-Claude	Conducteur	COUDERT Bernard	Maîtrise
THOMAS Jean-Claude	Machiniste	CHAUVEAU René	Maîtrise
BIDARD Jacques	Conducteur	LANGLOIS Raymond	Conducteur
BREUIL Jean-Louis	Conducteur	LANGLOIS Claude	Conducteur
CANTRAINNE Philippe	Machiniste	LAPERSONNE Serge	Machiniste
EMERY Jean-Pierre	Vérificateur Bandes	DISDERO Jean-Jacques	Maîtrise